

Les activités touristiques : 2,2 % de la richesse dégagée en Normandie

Les activités touristiques apportent 2,2 % de la richesse dégagée régionale, moins qu'au niveau métropolitain. Comme pour l'emploi, cette part place la Normandie au 8^e rang des régions métropolitaines. À la différence de nombreuses activités économiques, en particulier industrielles, le tourisme mobilise d'abord des facteurs de production humains. La part du tourisme dans l'emploi est donc sensiblement supérieure à sa part dans la richesse générée au plan régional.

Les activités du tourisme, plus contributrices à l'emploi qu'à la richesse dégagée

En Normandie, en 2014, les activités touristiques apportent 2,2 % de la richesse

dégagée totale (*cf méthodologie*). Comme pour l'emploi touristique, cette part est inférieure à son niveau métropolitain (2,7 %). La région se place ainsi au 8^e rang des 13 régions métropolitaines, comme pour la part de l'emploi touristique.

Les territoires les plus touristiques en termes de contribution à l'emploi total le sont aussi en termes de richesse touristique. Ainsi, les activités touristiques fournissent une part supérieure de la richesse dans le Calvados (4,3 %), puis dans la Manche

11 Une richesse touristique plus basée sur le commerce, le patrimoine, la culture et l'artisanat dans l'intérieur de la Normandie

Part de la richesse dégagée touristique et répartition de la richesse dégagée touristique par département, zone touristique et activité touristique en 2014

	Part de la richesse dégagée touristique dans la richesse dégagée totale (en %)	Structure de la richesse dégagée touristique par activité (en %)				
		Hébergement	Restauration, cafés	Sport et loisirs	Commerce, artisanat, soins*	Autres** (dont patrimoine et culture, offices de tourisme)
Calvados	4,3	35,9	28,1	14,4	13,3	8,3
Bessin	7,7	56,1	24,1	1,3	11,1	7,4
Bocage, Suisse normande, Pays de Falaise	1,7	29,4	4,9	13,0	36,5	16,2
Caen – Côte de Nacre	2,2	27,8	27,7	12,2	18,0	14,3
Côte Fleurie	25,7	36,7	32,1	21,1	7,4	2,7
Pays d'Auge	2,7	36,1	25,2	7,1	18,8	12,8
Eure	1,4	32,2	12,3	7,0	34,6	13,9
Risle estuaire et Charentonne	1,4	27,8	7,6	2,6	53,5	8,5
Roumois-Vallée de la Seine-Vexin normand	1,1	29,7	11,9	7,8	33,3	17,3
Centre et sud Eure	1,8	35,9	14,3	7,9	29,0	12,9
Manche	2,8	40,4	17,9	7,1	24,7	9,9
Baie du Mont-Saint-Michel	7,2	50,2	19,9	9,9	13,8	6,2
Littoral Manche	3,6	47,8	22,3	6,4	17,5	6,0
CU de Cherbourg – Saint-Lô – Coutances	1,8	25,4	13,8	2,9	39,0	18,9
Autre Manche	1,2	26,1	11,3	8,0	43,5	11,1
Orne	1,6	32,1	10,3	12,1	38,8	6,7
Alençon – Argentan	1,3	26,9	13,3	3,5	46,0	10,3
Bagnoles	34,6	27,0	12,3	34,3	25,5	0,9
Reste de l'Orne	1,1	38,8	7,1	4,5	41,9	7,7
Seine-Maritime	1,5	23,9	17,9	12,8	25,1	20,3
Côte d'Albâtre	1,7	30,8	20,6	17,4	23,4	7,8
Campagne seino-marine	1,9	13,8	4,5	43,8	29,0	8,9
Vallée de la Seine - Seine-Maritime	1,2	20,7	18,7	2,1	25,5	33,0
Normandie	2,2	32,6	21,1	11,9	21,9	12,5
France métropolitaine	2,7	31,8	24,5	11,5	16,4	15,8

* Commerce, artisanat, soins : commerce de détail alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces, artisanat, soins.

** Autres : patrimoine et culture, offices de tourisme, location de logements, agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Lecture : les cases en orangé correspondent à des activités touristiques qui contribuent plus dans la zone à la création de richesse touristique qu'en moyenne en Normandie (au moins 10 % de plus). Par exemple, dans le Calvados, l'hébergement apporte 35,9 % de la richesse dégagée touristique : cette activité y contribue plus qu'au niveau régional (32,6 %). De même, dans ce département, les activités touristiques contribuent plus à la création de la richesse totale (4,3 %) qu'au niveau régional (2,2 %).

Sources : DADS 2014, Acoiss 2014, fichier économique enrichi 2014 ; traitements Insee.

(2,8 %). Au sein des territoires, ces activités créent davantage de richesse sur la Côte Fleurie (26 %), puis dans le Bessin, la Baie du Mont-Saint-Michel ou encore le « Littoral Manche » (*illustration 11*). Cette part apparaît plus modeste dans des zones produisant un montant important de richesse touristique mais dotée d'un appareil productif dense et diversifié structuré par de multiples secteurs d'activité, telles la zone Caen-Côte de Nacre (2,2 %), ou la partie seinomarine de la Vallée de la Seine (1,2 %).

De manière générale, le tourisme contribue moins à la richesse totale qu'à l'emploi total. La zone de Bagnoles-de-l'Orne fait exception car les activités de soins sont fortement créatrices de valeur ajoutée.

En effet, les activités touristiques mobilisent un tissu productif composé de structures en moyenne plus petites que dans d'autres secteurs tels l'industrie. Moins capitalistiques, celles-ci génèrent moins de richesse à nombre d'emplois égal.

À l'instar de la France métropolitaine, l'hébergement génère 33 % de la richesse dégagée touristique totale en Normandie, le sport et les loisirs 12 %, le commerce de détail alimentaire 2 % et les soins 1 %.

En Normandie, la richesse touristique est davantage basée sur le commerce de détail non alimentaire, les grandes surfaces ou l'artisanat, et moins par les secteurs de la restauration, des cafés, du patrimoine et de la culture (*illustration 11*).

La création de richesse touristique portée par l'hébergement, la restauration et les cafés sur le littoral

À un niveau géographique plus fin, la structure de la richesse dégagée touristique par activité reflète largement celle de l'emploi touristique. Ainsi, dans les zones littorales, la richesse touristique est portée avant tout par l'hébergement, la restauration et les cafés. La contribution de l'hébergement est majoritaire dans le Bessin et dans la Baie du Mont-Saint-Michel. Sur la Côte Fleurie, le tiers provient de la restauration et des cafés. Plus à l'intérieur des terres, les activités touristiques liées au commerce, à l'artisanat et aux soins contribuent davantage à la création de richesse (*illustration 11*). ■

Sources

Le Fichier économique enrichi (FEE) est un fichier de synthèse construit par l'Insee. Son objectif est de caractériser les établissements par des données économiques et financières, en utilisant les informations issues de plusieurs sources économiques, dont le répertoire Sirène, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises É sane. Il permet ici d'estimer la richesse dégagée par le tourisme.

Méthodologie : La mesure de la richesse dégagée touristique au niveau local

La richesse dégagée est une notion économique qui permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone donnée, de façon complémentaire à la vision donnée par l'emploi.

Comme pour l'emploi, cette richesse dégagée est estimée au regard de la fréquentation touristique dans la zone de réception. La richesse dégagée est estimée comme la valeur ajoutée des entreprises (répartie entre établissements au prorata de la masse salariale). Cet indicateur permet d'approcher le poids de l'activité économique alors qu'on ne dispose pas de la mesure directe.

Cette notion de richesse dégagée n'est pas comparable à la consommation touristique, qui s'apparente pour partie à un chiffre d'affaires et pour partie à une valorisation non comptable des nuitées en résidences secondaires.

Pour en savoir plus

- Le compte satellite du tourisme de 2012 à 2015 : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/compte-satellite>
- V. Bayardin, L. Brunet, J.Ph. Caritg, « Les retombées économiques du tourisme en Normandie », *Aval*, Insee Haute-Normandie, n°148, juin 2014.
- B. Blazévic, « Bilan de l'année touristique 2016 – Un repli de la fréquentation dû à la clientèle étrangère », *Insee Analyses Normandie*, n°32, mai 2017.
- J.Ch. Lomonaco, « En France, la consommation touristique progresse de 1,9 % en 2014 », *Le 4 pages de la DGE*, n°49, novembre 2015.
- <http://ctn.pro-normandie-tourisme.com>